

Journal de Roubaix

A SI-JACQUES
rue des Saules
LILLE
MAISON DE PREMIER ORDRE
Robes et Confections
POUR DAMES ET FILLETTES

TARIF D'ABONNEMENTS — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements
En France: 1 franc par an, 5 fr. par semestre, 3 fr. par trimestre.
Les autres départements et l'étranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 36, rue Feytaud

Bureaux et Rédaction: Roubaix: 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5
Directeur-Propriétaire: Alfred REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES: A Roubaix, aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du Journal, rue Carnot, 5. — A Valenciennes, chez M. Henri Lacroix, rue de la Station. — A Paris et à Bruxelles, dans les agences de publicité. — Le Journal de Roubaix est en vente dans les principales Librairies et Bibliothèques de France.

Ce Numéro
Comprendant HUIT PAGES
NE DOIT ÊTRE VENDU
QUE 5 CENTIMES

Chronique

UN VEINARD

De la dernière série d'études réunies en volume par le célèbre humoriste américain Mark Twain, nous détachons le récit intitulé: UN VEINARD. Sous la forme paradoxale qui lui est familière, l'auteur a-t-il voulu faire le satire des chefs de l'armée anglaise? A-t-il raconté une histoire vraie, comme il le prétend? Entre l'hypothèse et l'affirmation, le lecteur pourra choisir, à la lumière des événements qui se déroulent dans l'Afrique du Sud et qui donnent au récit une saveur d'actualité.

C'était à Londres, dans un banquet en l'honneur d'une des illustrations militaires anglaises les plus en vue de notre génération. Pour des raisons que l'on va comprendre, je n'en citerai ni le nom, ni les titres réels; je l'appellerai simplement le lieutenant général lord Arthur Scoresby, commandeur de Victoria, commandeur de l'Ordre du Bain, etc., etc.

Fascination de la renommée! Il était là, assis devant moi, en chair et en os, cet homme fameux dont j'avais entendu parler des milliers de fois depuis le jour où, d'un champ de bataille de Crimée, il y a de cela trente ans, sa gloire soudaine s'était élancée jusqu'au ciel pour demeurer à jamais célèbre. Et c'était pour moi un régal sans pareil de voir et de contempler cette espèce de demi-dieu; de le scruter, de le fouiller, de noter le calme, la réserve, la noble gravité de son maintien, la simplicité loyale qu'exprimait toute sa personne, la saine inconscience de sa grandeur, — inattentive à l'admiration de cent regards fixés sur lui; au culte profond, ardent, sincère, qui montait vers lui de tous les coins.

Mon voisin de gauche, — un clergyman, — était une de mes vieilles connaissances. Avant d'être clergyman, il avait été professeur à l'école militaire de Woolwich, et il avait passé la première moitié de sa vie dans les camps et sur les champs de bataille. Au moment précis dont je parle, un féliciter, — un éclair singulier et comme voilé, — brilla dans ses yeux. Il se pencha vers moi, et murmura en confidence à mon oreille, en m'indiquant d'un geste le héros du banquet:

— Entre nous, sa gloire n'est qu'un accident, le pur résultat d'une incroyable chance.

Ma surprise fut extrême. Il se serait agi de Napoléon, de Sévère, ou de Salomon, qu'elle n'aurait pas été plus grande.

Quelques jours après, j'eus l'explication de cette étrange remarque, et voici ce que me raconta le Révérend:

Il y a une quarantaine d'années, j'étais professeur à l'Académie militaire de Woolwich. En cette qualité, j'assistai aux premiers examens du jeune Scoresby. Il m'inspira une profonde pitié. Le reste de sa classe répondait de façon brillante et de façon convenable; quant à lui, ma foi, on peut dire qu'il ne savait «rien de rien». Evidemment, c'était un bon garçon, charmant, aimable et franc. Aussi était-il possible au delà de toute expression de le voir debout, imperturbable comme une statue, «débouillant» des réponses qui étaient de véritables merveilles de stupidité et de ignorance. Emu de compassion, je résolus de lui venir en aide. Je me disais qu'aux prochains examens, il serait fatalement black-bouté; ce serait de ma part un acte innocent de charité que de travailler à rendre sa chute moins humiliante.

Je le pris en particulier, et je découvris qu'il avait un peu l'histoire de César. A part cela, rien du tout. Je me mis à l'œuvre et je le chauffai à blanc sur un certain nombre de questions, concernant César, qui pouvaient lui être posées. Croyez-moi si vous voulez: il sortit de l'examen, triomphant. Or, grâce à mon gavage artificiel, il me sortit avec félicitations, tandis que ses camarades, qui en savaient mille fois plus que lui furent «retoutés». Par un hasard inouï, un hasard qui ne se rencontre pas deux fois en cent ans, on ne lui posa aucune question en dehors de celles sur lesquelles j'avais chauffé.

J'étais stupéfait! Pendant l'examen, je me tenais près de lui, comme une mère tremblante auprès d'un enfant estropié. Il s'en tira sain et sauf, toujours. Un vrai miracle, je vous le jure! La dernière épreuve était celle des mathématiques! La mort pour lui, méritoire! Je résolus de lui adoucir le passage de vie à trépas; et de réfléchir je le chauffai et le bourra et je le réchauffai et je le rebourra sur les questions les plus probables; après quoi, je l'abandonnai à son malheureux sort. Eh bien, monsieur, devinez le résultat: A mon entière consternation, il obtint le premier prix, et, par-dessus le marché, des compliments qui dégénérent en une parfaite ovation.

J'en perdis le sommeil pendant huit jours. Ma conscience me torturait sans relâche. Ce que j'avais fait, je l'avais fait uniquement par charité, pour amortir la chute de ce pauvre garçon. Mais je n'aurais imaginé un tel succès. Je me sentais coupable et digne de mépris d'avoir mis une parcelle «bûche» dans la voie des honneurs et des responsabilités: car enfin, le moindre mal qui pût arriver, c'était la ruine pour lui et pour tout ce qui l'aurait à répondre, à la première occasion.

— La guerre de Crimée éclata. C'était fatal, — pensai-je en moi-même. — Il n'était pas possible que cet âne bête mourût en paix sans avoir été percé à jour! On le bombardait capitaine dans un régiment de marche. De meilleurs officiers vieillissent sans attendre ce grade. Quelqu'un eût-il jamais prévu qu'une aussi lourde charge fût un jour imposée à d'aussi jeunes et si faibles épaules? Je serais tombé de mon haut si on l'avait fait seulement «cornet», (1). Mais

capitaine! Je crus que mes cheveux en allaient blanchir.

Considérez ce que je fis, — moi qui aime mon repos et ma tranquillité. Je suis responsable de cet homme devant mon pays, me dis-je. Je dois le suivre et protéger mon pays contre lui, dans la mesure du possible. Je réalisai donc le petit capital que j'avais amassé par des années de travail et d'économies; j'achetai en soupirant une charge de «cornet» dans son régiment et je l'accompagnai à la guerre.

Alors, mon cher ami, alors, ce fut affreux. Des gaffes! Il ne fit que des gaffes. Mais, voilà; personne n'était dans le secret; personne ne l'avait «radiographié» et n'interprétait ses actes à leur juste valeur. Tout au contraire, ses bourdes les plus idiotes étaient prises pour des inspirations de génie. Les moins fortes étaient de nature à faire crier un homme jouissant de son bon sens; — et elles me faisaient crier, à part moi; et elles me mettaient en rage à me rendre fou. Et ce qui me donnait sans cesse une sueur froide, c'était que chacune de ses nouvelles bêtises ne faisait qu'ajouter à l'éclat de sa réputation. Et je me disais tout bas: «Quand on découvrira le mystère, ce sera une catastrophe, comme si le soleil tombait des nuages.»

Il monta, il s'éleva du grade en grade sur les cadavres de ses supérieurs, jusqu'à ce qu'enfin, au moment le plus chaud de la bataille de... notre colonel tomba frappé à mort. Mon cœur ne fit qu'un bond dans ma poitrine: Scoresby était le premier en grade après lui: «Ça y est, moi dis-je; dans dix minutes, nous sommes tous «nettoyés!»

La bataille était effrayante. Malgré l'énergie de leur défense, les alliés perdaient partout du terrain. Notre régiment occupait une position capitale. Une erreur, nous étions perdus. Dans ce moment suprême, que fait notre immortel imbécile? Il nous délègue et nous lance à l'assaut d'une colline voisine où l'on ne voyait pas l'ombre d'un ennemi. «Allons, pense-je, résigné; cette fois-ci, c'est la fin!»

Et nous partîmes, et nous fûmes au sommet de la colline avant que ce mouvement insensé pût être aperçu et arrêté. Et là-haut, que trouvâmes-nous? Une armée russe tout entière, une armée de réserve qu'on n'avait pas soupçonnée! — Et après? Nous fûmes tués en pièces! — Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, personne n'en serait revenu. Mais pas du tout. Nos Russes ne s'avisèrent pas qu'un seul et unique régiment pouvait avoir l'aplomb de venir se prononcer de leur côté dans un moment aussi critique. Ils crurent avoir affaire à toute l'armée anglaise. Comme un gibier surpris au piège, fous de peur, ils s'enfuirent et débâtèrent, pétille, du haut en bas de la colline, dans un désordre sauvage; et nous à leurs trousses. Ils allèrent donner dans le centre de leur armée de combat. Ils l'enfoncèrent, ils passèrent à travers. En un rien de temps, ce fut la plus épouvantable déroute qu'on eût jamais vue, et la défaite des alliés se changea en une décisive et brillante victoire. Le maréchal Canrobert regardait, ahuri d'étonnement, d'admiration et de joie. Il piqua des deux sur Scoresby, il l'embrassa à l'épaule, et il le décora sur le champ de bataille en présence des armées victorieuses.

Vous me demandez quelle gaffe avait fait Scoresby? Il avait confondu sa droite avec sa gauche, tout simplement! On lui avait donné l'ordre de «se replier» en «arrière», et de soutenir la «droite»; il s'était porté en «avant» et il avait «chargé à gauche», sur la colline! Il n'en gagna pas moins ce jour-là le renom d'un merveilleux génie militaire et le monde fut rempli de sa gloire, et sa gloire ne s'effacera jamais aussi longtemps qu'on écrira l'histoire.

Il est toujours aussi bon, aussi charmant, aussi aimable, aussi modeste qu'on peut l'être; mais il ne sait même pas s'il doit rentrer chez lui quand il pleurt. De jour en jour, d'année en année, il a été poursuivi par la plus phénoménale et la plus diabolique des chances. Il a été le héros de toutes nos guerres depuis un quart de siècle. Sa carrière militaire n'a été qu'une série ininterrompue de bêtises; et il n'en a jamais commis une qui ne lui ait valu le titre de chevalier, ou de baronnet, ou de lord, ou de n'importe quoi. Regardez sa poitrine: elle est couverte de décorations anglaises et étrangères. Eh bien! chacune d'elles est le monument de quelque insigne stupidité; et, toutes ensemble, elles sont la preuve que le meilleur chon qui puisse arriver à un homme, c'est d'être né sous une heureuse étoile!

A. S.

INFORMATIONS

LA DEUXIEME LIGNE DU METROPOLITAIN
Paris, 26 mars. — Ce matin a été inaugurée la deuxième ligne du Métropolitain allant de la place de l'Étoile à la Plaine Montcaux.

L'AFFRANCHISSEMENT DES CARTES POSTALES ILLUSTRÉES
Paris, 26 mars. — Sur la proposition du sous-secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes, le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes vient de décider que les cartes illustrées ne portant pas de correspondance personnelle, pourront circuler par la poste au tarif de 5 centimes, alors même que la mention «Carte Postale» figurant au recto n'aura pas été biffée.

Ces cartes pourront contenir les indications déjà autorisées sur les imprimés (noms, qualité, professions et adresses des expéditeurs et des destinataires, la date de l'expédition et la signature de l'expéditeur). Si elles sont employées comme cartes de visite, elles pourront en outre, porter, indépendamment des mentions constitutives de la carte de visite, une formule de politesse manuscrite n'excédant pas cinq mots.

La même décision pourra avoir lieu indépendamment, soit au recto, soit au verso de ces correspondances.

LE DIVORCE DE M. COCHU, SÉNATEUR
Paris, 26 mars. — La 1re chambre du tribunal civil de la Seine vient de prononcer, aux torts et griefs du mari, le divorce entre M. Cochu, sénateur, et Mme Cochu.

LA CANDIDATURE DE M. PLOU ACCLAMÉ
Saint-Gaudens, 26 mars. — Dans une grande réunion, après deux discours vigoureux de MM. Daure, avocat à Toulouse, et Lacroix, délégué de l'Action libérale, la candidature de M. Jacques Plou, député sortant, a été acclamée à l'unanimité.

LA RENTE VIAGÈRE DES CANTONNIERS
Le Journal Officiel publie un décret portant que le maximum de la rente viagère totale à laquelle les

cantonniers pourront avoir droit, par application du deuxième paragraphe de l'article 9 du décret du 23 février 1896, est fixé, pour l'exercice 1902, aux deux tiers du salaire.

LA DIVISION AUTRIECHIENNE A TOLON
Toulon, 26 mars. — La division autrichienne est arrivée ce matin en rade. Cette force était signalée par les sémaphores du littoral; à 7 heures, un adjudant principal est monté à bord du vaisseau-amiral pour le conduire à son mouillage.

A 8 heures, les navires franchisaient la grande passe, et saluaient la terre de 21 coups de canon, et le pavillon du contre-amiral Besson de Moscou. Peu après, le premier aide de camp de préfet maritime est allé saluer le commandant de la division. Le sous-directeur de la section des mouvements du port s'est également rendu à bord.

L'AFFAIRE GRIMM
Paris, 26 mars. — Le général russe Pousyrowski, gouverneur militaire, de Vologda, dont le nom a été mêlé injustement à l'affaire Grimm, était en villégiature à Nicos, qu'il a quitté hier soir. Il est à Paris aujourd'hui et retournera tout droit à Varsovie.

L'ENTREVUE DE BULOW-PRENETTI
Rome, 26 mars. — M. de Bülow ayant fait connaître à M. Prinetti qu'il verrait volontiers pendant son séjour en Italie, M. Prinetti, revenant de Morate à Rome, passera par Venise où il se rencontrera demain avec le chancelier de Bülow.

CHOSSES & AUTRES

Petit manuel du « taper le »
Quelqu'un, parmi vous, aurait-il la monnaie de vingt francs?
— Oui, moi, répond impudemment un bon camarade.
— Parfait, tu peux donc me prêter cent sous.

Entre jeunes étards
— Combien te prend ton surri? — Tantôt vingt-cinq, tantôt trente; le taux n'est pas fixe.
— Il prête «à taux mobile»? — C'est bien ce qui m'intéresse!

LE VOYAGE PRÉSIDENTIEL EN RUSSIE

Une délégalion de Boulogne-sur-Mer à l'Élysée
Paris, 26 mars. — Le Président de la République a reçu ce matin une délégalion de la ville de Boulogne-sur-Mer, composée de MM. Huguet, sénateur; Péron, maire; Bilbock, Patin, Lecomte, adjoints au maire; Farjon, président, et Altazin, vice-président de la Chambre de Commerce. Les délégués ont demandé à M. Loubet de comprendre la ville de Boulogne-sur-Mer dans l'itinéraire de son voyage en Russie.

Le « Montcaux »
Toulon, 26 mars. — Le croiseur «Montcaux», sur lequel doit s'embarquer le Président de la République pour son voyage en Russie, a appareillé à dix heures pour Brest.

Mesure ridicule
Une note de l'Agence Havas a annoncé qu'en vertu d'instructions ministérielles aucun aumônier n'embarquera sur la division navale.
On assure cependant qu'en même temps que l'on s'occupait de désigner les officiers chargés de commander la division navale, il était question d'un aumônier qui embarquerait sur l'escadre.
Le P. de Lamoignon, évêque, heureusement.
En attendant, si un des petits marins du «Montcaux» vient à tomber malade, il lui sera impossible de réclamer les secours de la religion.
C'est ainsi que, sous le ministère de M. Waldeck-Rousseau, l'on comprend la liberté de conscience et que l'on pratique la tolérance.

GRAVES NOUVELLES

MOBILISATION RUSSE

Contre la Turquie

Dans la mer Noire. — Un ultimatum
Londres, 26 mars. — Les principaux journaux anglais reçoivent de leurs correspondants en Russie des dépêches d'une extrême gravité, qu'il convient de ne reproduire que sous les plus grandes réserves.

Le Morning Leader apprend par dépêche d'Odesse que des bruits possiblement exacts dans les cercles officiels de cette ville, depuis quarante-huit heures. Des personnes bien placées pour vérifier leurs informations, déclarent que la Porte ne répond pas d'une façon satisfaisante aux protestations que lui a adressées M. Zinowief, ambassadeur de Russie à Constantinople, un ultimatum sera aussitôt adressé au gouvernement ottoman. Cette mesure sera appuyée par la flotte russe de la mer Noire, qui fera une démonstration navale sur les côtes d'Anatolie et à l'entrée du Bosphore.

Le même correspondant apprend par une dépêche de Sébastopol que presque toutes les unités de l'escadre ont commencé leur mobilisation.
La dépêche que le Standard reçoit également d'Odesse ne fait que confirmer la nouvelle précédente. Son correspondant dit tenir d'une haute personnalité militaire de Sébastopol que les plus fortes navires de l'escadre ont été mis sur le pied de guerre depuis deux jours, et qu'ils sont prêts à partir au premier signal. Les officiers et les équipages sont consignés à bord.

Trois des plus rapides et des plus grands navires les croiseurs de la flotte volante, prêts à partir pour l'Extrême-Orient, ont été retenus à Sébastopol.

La même dépêche annonce que les garnisons russes sur la frontière d'Arménie ont été renforcées, et que des troupes de la Russie Méridionale sont en voie de mobilisation.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

Le mouvement combiné contre Delarey

Londres, 26 mars. — Lord Kitchener envoie la dépêche suivante: «Prétoria, 25 mars. — Le 23 mars, au soir, à la brume, les colonnes montées, sans canons et sans embarras d'aucune sorte, ont entrepris un mouvement combiné contre Delarey.

Les colonnes sont parties de Commando Drift, sur le Vaal, Klerkard, et Valband, sur la ligne des blockhaus de Lichtenburg. Elles ont marché rapidement pendant la nuit et ont pris leurs positions sur une ligne allant de Commando-Drift à la ligne des blockhaus de Lichtenburg, par Swarbank, Gertfontein et Gok.

«Hier à l'aube, elles ont commencé à se mouvoir rapidement vers l'est en une ligne ininterrompue, afin d'accueillir l'ennemi à la ligne de blockhaus et de le forcer à l'action. Le résultat complet n'est pas encore connu. Les colonnes de Kekewitch ont capturé trois canons à projectiles de quinze livres, deux pompes, neuf prisonniers, 100 mules, quelques chariots et fourgons. Les colonnes du général Walter Kitchener ont capturé 89 prisonniers, 25 chariots, 20 fourgons, 1,000 têtes de bétail. En outre, un petit nombre de Boers ont été faits prisonniers ou se sont rendus près des lignes des blockhaus. Nos troupes ont couvert 80 miles en 24 heures.

«Je n'ai encore ni les rapports des colonnes parties de Commando-Drift, ni ceux des colonnes de Klerkard.»

Londres, 26 mars. — Lord Kitchener télégraphiant à nouveau de Prétoria dans l'après-midi, annonce avoir reçu les rapports relatifs à toutes les opérations mentionnées dans son télégramme de la matinée. Le nombre des prisonniers s'élève à 133.

Mort de M. Cecil Rhodes
L'Agence Havas communique à sept heures la dépêche suivante: «Le Cap, 26 mars. — Cecil Rhodes est mort.»

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du mercredi 26 mars 1902

La séance est ouverte à trois heures, sous la présidence de M. Deschanel.

M. Millerand déclare que ce n'est pas la faute du gouvernement si le projet sur le repos hebdomadaire se trouve retardé, mais celle de la commission.

M. Georges Berry dit que la Commission s'est trouvée en face d'un nouveau projet du gouvernement qui exclut du repos hebdomadaire les facteurs. Il est prêt à apporter à la Chambre son rapport, dès demain. Ce rapport accepte le texte nouveau du gouvernement, afin de ne créer aucun conflit.

Projets divers
La Chambre adopte le projet ouvrant un crédit de 1,500,000 francs pour l'installation d'une poudrière en Algérie; le projet voté par le Sénat, portant modification au notariat; le projet relatif aux secours aux familles nécessiteuses des soutiens de famille appelés sous les drapeaux.

La Chambre adopte après urgence déclarée, un projet de loi tendant à autoriser la ville de Dunkerque à emprunter une somme de 604,302 francs et à s'imposer extraordinairement.

Les câbles sous-marins
L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation Meyer sur le retard apporté à l'établissement du câble télégraphique sous-marin de Brest à Dakar.

M. Meyer développe son interpellation. M. Millerand dit qu'il est prêt à entreprendre le câble. Le tout représente une dépense d'environ 27 millions correspondant à une annuité de 12 à 13,000 francs que couvrirait en partie les subventions coloniales. Le gouvernement attend l'inscription au budget des crédits nécessaires.

La rentrée de M. Waldeck-Rousseau
A ce moment, M. Waldeck-Rousseau entre par le côté gauche de la salle et se dirige vers le banc du gouvernement. Comme il passe devant les bancs des radicaux, ceux-ci l'aperçoivent et se mettent à l'applaudir, mais sans beaucoup de conviction. Il est à remarquer que les socialistes ne s'associent pas à cette ovation que l'on sent de commandé et qui produit plutôt un effet médiocre.

Le président du Conseil est un peu pâle, il s'assied à son banc; c'est alors un défilé de courtisans qui viennent lui serrer la main, lui présenter leurs congratulations. A droite on sourit de cette petite mise en scène.

M. Firmin Faure s'écrit: *Moriturus te salutant.* (Rires.)

Une voix à droite: Ils ne comprennent pas le latin.

L'interpellation Meyer prend fin par l'adoption d'un projet de résolution que M. Millerand accepte et qui invite le gouvernement à préparer un projet de loi pour l'ouverture des crédits nécessaires à l'exécution des lignes déjà étudiées.

LA CORRUPTION ÉLECTORALE

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de M. Odilon Barrot sur la corruption électorale.

L'urgence est déclarée.

M. CHICHÉ. — Je demande au gouvernement si la proposition s'applique aux ministères qui détiennent des portefeuilles et des postes à la veille des élections.

M. GAUTHIER DE CLAGNY. — Est-ce que les dons en nature tombent sous le coup de la loi?

M. CHARLES BERNARD. — Les distributions de «fino Mont», par exemple, (Rires.)

M. GAUTHIER DE CLAGNY. — La loi s'applique-t-elle aux dons de la période électorale. Il arrive tous les jours que des députés ou de futurs candidats font des libéralités à des Sociétés locales. Ne convient-il pas de spécifier qu'il s'agit de réjouir les faits de corruption accomplis pendant la période électorale seulement.

M. Gauthier de Clagny demande encore si on ne pourra interpréter le texte de la loi en ce sens que le fait, pour un comité, de ramasser des fonds, sera considéré comme un acte de corruption.

M. LE PRÉSIDENT. — J'ai reçu un amendement de M. de l'Estourbillon, assurant aux actes de corruption les faveurs accordées à des communes ou à des particuliers.

M. BIENVILLE-MARTIN, rapporteur. — Pour qu'il y ait corruption, il faut le don ou la promesse et il faut aussi que le but ait été d'influencer les votes. La formule proposée par la Commission laisse les magistrats juges de l'intention.

M. WALDECK-ROUSSEAU monte à la tribune.

Le projet actuel n'innoce rien, dit-il; il résulte de la simple compilation des dispositions existant notamment dans le décret de 1832; mais là où le décret exigeait une sorte de marche entre le corrupteur et le corrompu, le projet de la Chambre exige seulement que l'acte ait été accompli dans le but de corrompre. Le projet ne doit pas s'appliquer seulement à la période électorale, car il serait facile de faire par avance des semences fructueuses.

M. FRAHM FABRE. — Et les membres du gouvernement, vous n'en parlez pas?

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — On demande toujours que la corruption soit réprimée et quand un texte pratique est approuvé il on semble «attacher» à la faire échouer. J'aimais, quant à moi, qu'il n'y ait pas lieu de désigner entre les diverses sortes d'élections sénatoriales ou législatives et que la loi doit s'appliquer à toutes. Si l'on veut tout perfectionner, il arrivera ce qui est arrivé pour d'autres projets, on ne fera rien. Je demande donc que tous les amendements à l'article premier soient repoussés.

M. COLLÉ. — Le président du Conseil n'a pas répondu à la tribune à ma question, mais tout à l'heure il m'a dit que la publication des lettres de ministres aux députés lui paraissait être une tentative de corruption en période électorale et il m'a autorisé à le répéter.

M. WALDECK-ROUSSEAU fait un signe d'assentiment.

M. Gauthier de Clagny veut qu'on ajoute les mots «pendant la période électorale».

L'amendement est repoussé par 325 voix contre 173.

M. Prache développe un amendement qui présente avec MM. Lacroix et Danette et qui tend à ajouter après les mots «électeurs» ceux-ci: «ou par des faveurs sollicitées de l'administration dans le même but». Cet amendement est repoussé.

Vote de l'article 1er
L'article 1er est adopté par 347 voix contre 115. Plusieurs amendements sont repoussés.

Les articles 2 et 3 sont adoptés.

M. Bertrand demande le renvoi de l'article 4 à la commission.

Après pointage et malgré l'opposition de M. Waldeck-Rousseau, cette motion est adoptée par 250 voix contre 234.

L'article 4 porte au double les peines prévues aux articles 1, 2 et 3, quand le coupable est fonctionnaire.

(La Chambre, après un long débat sur la fixation de l'ordre du jour, décide de commencer demain la séance par la discussion du projet de loi sur le repos hebdomadaire.)

La séance est renvoyée à demain 2 heures, et levée à 6 heures 35.

SÉNAT

Séance du 26 mars 1902
SEANCE DU MATIN

La séance est ouverte, à 9 heures 30, M. Fallières présidé.

LE BUDGET DE L'AGRICULTURE
On reprend la discussion du budget de l'Agriculture, interrompue hier après le vote du chapitre 52. Le chapitre 53 est adopté sans discussion, après un échange d'observations, entre M. Pédagogie et le ministre de l'Agriculture, au sujet des vœux au docteur dans le sud-ouest de la France. Les derniers chapitres sont ensuite adoptés.

La loi de finances
On passe à la discussion de la loi de finances. L'article 1er est réservé. Une longue discussion s'engage sur l'article 2, stipulant que tout contribuable qui, par suite de la loi du 10 juillet 1901, aura à supporter une augmentation de taux de sa cote mobilière, obtiendra, d'office, remise du montant de cette augmentation, à moins que sa contribution mobilière pour 1902 soit supérieure à 75 francs.

M. Paul Strauss soutient un amendement demandant que la remise du montant de l'augmentation soit faite, sauf aux contribuables dont la cote était supérieure à 150, 200 ou 250 francs, suivant les villes.

Le MINISTRE DES FINANCES. — Je demande au Sénat de s'en tenir aux décisions très sages de la Commission des Finances.

L'amendement Strauss est repoussé par 232 voix contre 52.

M. Roux. — Je voterai l'article 2, mais je proteste contre le système de répartition entre les communes, adopté par certains conseils généraux et conseils d'arrondissement.

Le MINISTRE DES FINANCES. — Les conseils généraux et les conseils d'arrondissement sont libres et souverains en ce qui concerne la répartition.

M. Roux. — Il y a la loi.

Le MINISTRE. — Je reconnais qu'il y a des modifications à introduire dans l'assiette de la contribution mobilière, pour tenir compte, par exemple, des charges de famille et permettre, dans les communes, des tarifs dégressifs. Mais les rédactions sont délicates à trouver.

Après quelques paroles du rapporteur et de M. Tillye de Silhol, on interrompt la discussion jusqu'à cet après-midi, deux heures et demie. La séance est levée à midi.

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI

Présidence de M. Desmons, vice-président.
La séance est reprise à 2 heures 40.

La loi de finances
La discussion de l'article 2 de la loi de finances est reprise.

M. Desmoulin-Jones attire l'attention du ministre des finances sur la manière dont a été opérée la répartition de la contribution personnelle mobilière à Auh.

Certaines grosses cotes, dit-il, ont été diminuées, alors que de petites cotes ont été augmentées abusivement.

Parmi les petites cotes, seules celles des prêtres ont été diminuées.

Le MINISTRE DES FINANCES. — Le seul compte en l'espèce, c'est la jurisprudence du Conseil d'Etat qui n'admet pas que le rapport entre les loyers matriciels et les loyers réels ne demeure pas constant.

L'article 2 est adopté.

</